



Réunion comité ; 2016/17

PV de la REUNION 24/05/2017

Présents : Bastien HEINZLE, François LE CALOCH, Isabelle VIGNERESSE, Alexandre GRAVILLON, Patrice JOLITON, Fabien LORY, Agnès PINO, Philippe BELLEGARDE, Laurent GOURDON et Michèle MAUME

Invités : Hervé PIERON, Rémi DUMAS et Richard BATAILLE

Excusés : Charlie HURION, Christophe VIGNERESSE, et Pauline COLLIN

CANDIDATURES Comité Directeur :

Le Comité a reçu deux candidatures, afin de rejoindre le Comité Directeur :

Éric SEINCE et Richard BATAILLE

Ces candidatures sont cooptées à l'unanimité ce soir et seront cooptées le jour de l'AG.

DESIGNATIONS ARBITRES FINALES COUPES :

François Le CALOCH informe le CD que beaucoup de retours sont fait sur l'indemnité perçue par les arbitres lors des finales (30€ pour tous sans frais de déplacement).

Les Présidents proposent de valoriser ces arbitrages « particuliers » en donnant un Bon d'Achat chez Intersport aux arbitres, afin de les récompenser avec quelque chose d'utile ...

S'en suit un débat sur la valeur de ce bon, si mieux ou non, si convient aux arbitres etc....

Suite à un vote, il est décidé que les arbitres recevront un bon d'achat de 50€

Concernant les arbitres en formation, ils passeront leur examen le jour des finales. Ils se verront ensuite remis un maillot officiel d'arbitre, offert par le Comité.

Le Comité va donc faire une commande groupée, si des arbitres sont intéressés pour profiter de cette commande, ils doivent rapidement en faire part au Comité.

RECOMPENSES :

Le Comité s'est vu alloué seulement 6 lettres de félicitations et 2 médailles de Bronze, cette saison.

Concernant les médailles, en se basant sur l'historique et l'investissement des personnes concernées, il a été décidé de remettre ses deux médailles à Dorian BANCELIN et Nicolas LACAUD

Pour les lettres de Félicitations, les 6 lettres seront partagées aux 4 clubs en ayant fait la demande. Un mail va être envoyé à ceux-ci pour réduire leur liste de demande.

COMMISSION TECHNIQUE :

Rémi DUMAS revient sur les TIC.

Il rappelle le bilan des sélections au TIC de ZONE à Rodez et s'inquiète du niveau.

Concernant le TIC à St Léonard, l'inquiétude va plus sur le manque de licencié(e)s sur la génération concernée (2005).

Le CAMP d'été n'est pas complet si certain(e)s sont intéressé(e)s

COMMISSION MINI BASKET :

96 enfants été présents pour la Fête du Mini Basket

Bonne participation, bonne organisation du club d'Aubusson. Remerciements à tous pour cette agréable journée.

Lundi et Mardi, un technico-commercial de la société Marty va avec Hervé faire le tour des gymnases ayant la possibilité de faire mettre des crémaillères afin de descendre les panneaux à 2m60.

COMMISSION SPORTIVE :

La montée en championnat région va être proposée à Aubusson (en filles) et à Guéret (en garçons).

Il est rappelé le règlement concernant le refus de monter en division supérieure, deux ans de suite (**impossibilité de jouer cette montée la saison suivante et équipe hors classement**)

LICENCES :

1044 à ce jour, +25

De nouveaux formulaires de licences ont été envoyés aux clubs, avec le règlement concernant ces nouveaux imprimés.

Il est conseillé aux clubs de faire rajouter le Nom, Prénom, la date et la signature sur les questionnaires de santé.

PARTENARIAT/COMMUNICATION :

Des encarts de Publicité sont en location sur le site du Comité.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Une réunion va avoir lieu avec la Haute Vienne concernant le regroupement du CD23 et CD87 concernant les championnats jeunes. Si cela se fait, les dispositions financières seront à revoir afin que les deux comités se mettent d'accord et que des inégalités financières ne se fassent pas selon le lieu de la rencontre.

CPO :

Les projets de la CPO avancent, chaque responsable travaillant sur son projet. Ceux-ci seront rapidement proposés aux clubs.

CHAMPIONNAT LOISIRS :

Il va être demandé à chaque club de désigner un responsable d'équipe loisirs. Ces derniers seront réunis début Septembre afin d'échanger sur l'organisation de ce « championnat » et d'en fixer les règles.

QUESTIONS DIVERSES :

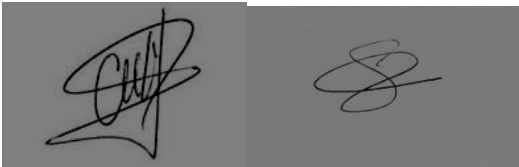
La question du handicap de points chez les jeunes a de nouveau été débattue. Le CD23 reste sur sa décision de ne pas mettre de handicap chez les jeunes. Ceux n'évoluant pas en championnat étant trop difficiles à juger.

Assemblée Générale se tiendra le Vendredi 9 Juin à 19h à l'Espace Beaune à Gouzon

Il est demandé aux clubs de répondre avant le 01 Juin concernant l'inscription au buffet froid qui suivra l'Assemblée secretaire@basketcreuse.fr

Il est également demandé aux clubs, ne l'ayant pas encore fait, d'envoyer leur date d'AG secretaire@basketcreuse.fr

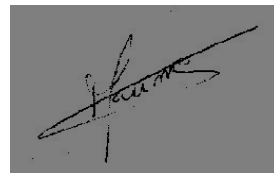
Les co-Présidents,



F. LE CALOCH

B. HEINZLE

La secrétaire



M. MAUME